

**UD** in **FO**<sub>28</sub>

Publication de l'Union Départementale  
**FORCE OUVRIERE d'Eure et Loir**

Rédaction et administration : Bourse du Travail,  
21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES  
Directeur de publication : Olivier AUBRY

Union départementale

**FORCE OUVRIÈRE**

**Eure et Loir**

**Compte rendu XXXe congrès**



# La veille du Congrès





## ***Le mot du Secrétaire général***



Chers Camarades,

Ce journal « Spécial Congrès » rend compte des travaux de notre congrès du 4 octobre dernier. Nos discussions y sont intégralement reproduites.

De ces discussions est sortie une résolution générale adoptée par le Congrès. Celle-ci fixe notre mandat pour les trois années à venir.

Dans ce contexte de remise en cause généralisée des droits des salariés du privé, des agents des fonctions publiques, et des retraités, ce mandat est une feuille de route claire : la défense inconditionnelle des revendications !

Salaires, instruction, retraites, santé, conditions de travail... les syndicats Force Ouvrière d'Eure et Loir sont unis dans ce combat et sont en ordre de bataille !

Je salue les 250 camarades présents au Congrès et aussi tous les adhérents de l'Union Départementale qui, jour après jour, contribuent au développement de notre organisation. Il n'y aura pas de défense de nos intérêts sans le développement de nos syndicats, c'est-à-dire sans adhésions !

Ce congrès fut la preuve de l'excellente santé de nos syndicats, je remercie chaleureusement tous les camarades qui ont participé à son succès et à son organisation ! La préparation d'une salle magnifique a permis un accueil chaleureux de tous les camarades et donc la discussion libre et fraternelle qui fut la nôtre !

Un grand merci à tous donc !

**S'organiser Résister Revendiquer !  
Vive le syndicalisme libre et indépendant !  
Vive Force Ouvrière !**





## XXXème Congrès de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE d'Eure et Loir

### Ordre du jour

- 8h00 **Accueil des congressistes**  
contrôle des mandats
- 9h00 **Ouverture du congrès** par Frédéric Souillot secrétaire général confédéral  
Mise en place de la commission des mandats et de dépouillement
- 9h30 **Présentation du rapport moral et d'activité**  
Résultats de la vérification des mandats  
Discussion et vote du rapport d'activité
- 10h45 **Pause**
- 11h00 **Présentation du rapport de trésorerie**  
Rapport de la commission de contrôle  
Discussion et vote du rapport de trésorerie
- 11h30 **Election des membres de la Commission Administrative**  
Election de la commission de contrôle
- 12h30 **Suspension des travaux - Repas**  
Election des membres du bureau par la Commission Administrative  
Présentation des membres du bureau
- 14h00 **Intervention** du secrétaire Général de l'UDFO28
- 14h30 **Intervention** de Frédéric SOUILLOT secrétaire Général de la CGT-FO
- 15h30 **Présentation des modifications des statuts**, discussion et votes
- 16h00 **Présentation de la résolution générale**, discussion et votes
- 17h00 **Clôture du congrès**  
*Pot fraternel*

# Accueil des Congressistes



# Contrôle des mandats



# Ouverture du Congrès



# Présentation du rapport moral et d'activité



## Complément oral au rapport d'activité

Mes camarades, je vous souhaite la bienvenue à ce 30e congrès de l'Union Départementale Force Ouvrière d'Eure-et-Loir.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour faire le bilan de l'activité de l'Union Départementale depuis le dernier congrès et surtout pour nous projeter et débattre sur notre feuille de route, qui sera définie par notre résolution, pour le prochain mandat.

Si j'ai la charge aujourd'hui de présenter le rapport d'activité de l'Union Départementale, je ne suis qu'un camarade, exactement comme vous, et j'ai l'honneur d'être pour la dernière fois porteur du mandat pour le faire.

Mes camarades, vous trouverez dans le rapport d'activité les moments clés de la vie de l'Union Départementale, qui reflètent la forte résistance des salariés contre les plans des capitalistes et du gouvernement, ainsi que le développement de Force Ouvrière dans le département.

Ce congrès a lieu dans une situation internationale et nationale complexe et dangereuse avec en particulier la situation sur la bande de Gaza, les dernières interventions d'Israël au Liban et les votes du parlement européen avec des milliards supplémentaires pour la guerre en Ukraine.

Sur le plan national nous sommes confrontés à une situation incongrue avec un gouvernement constitué d'un premier ministre issu du parti qui a obtenu le moins de voix lors des dernières élections et d'une majorité de Ministres issus de partis soutenant le Président de la République qui ont été largement battus lors des dernières élections.

Le premier ministre Michel Barnier, ancien ministre, traîne derrière lui cinquante années de vie politique au service de l'austérité budgétaire, dans une note qu'il avait rédigée et qui s'intitule, « Retrouver l'honneur du travail » Il écrit :

*« De multiples coups de boutoir ont été portés au travail, de la surtaxation des salaires à l'instauration d'une véritable culture de l'assistanat.*

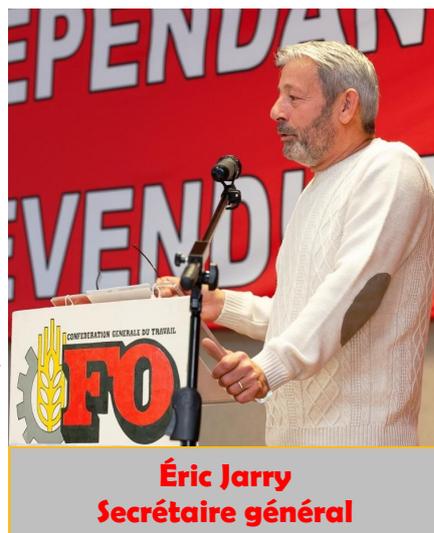
*Les trente-cinq heures, mais aussi les chimères d'un monde sans travail » où chacun vivrait d'un revenu universel ne sont pas seulement un boulet pour l'économie : ils sont antinomiques avec la culture française.*

*Entravés par ces politiques et les pensées qui les ont inspirées, nous nous sommes appauvris, nous avons perdu nos repères. Que chacun se sente et se rende utile, que tous nos concitoyens retrouvent l'honneur du travail : voilà un enjeu de survie ! »*

Et plus loin : *« D'une manière générale, il faudra réduire l'écart entre salaire brut et salaire net en diminuant nos cotisations sociales, les plus élevées d'Europe.*

*Gaulliste depuis les débuts de mon engagement, je suis convaincu qu'il faudra donner une ambition nouvelle au projet social de la participation. Et nous réduirons plus encore la part des cotisations dans le financement de la protection sociale. »*

En 69 notre confédération a dit non au sénat social, aujourd'hui il est de notre responsabilité de défendre bec et ongle notre indépendance et notre sécurité sociale.



**Éric Jarry**  
**Secrétaire général**



Nous savons que le gouvernement Macron Barnier a pour mandat de frapper fort, particulièrement contre la classe ouvrière et la jeunesse.

Notre responsabilité est donc de rassembler les salariés sur la base de leurs revendications.

Pendant ces trois ans, nous avons été présents aux côtés des camarades subissant des discriminations, des intimidations et des entraves de la part de leurs employeurs, qui cherchaient à les empêcher de faire valoir leurs légitimes revendications.

Nous avons également soutenu les salariés désireux de s'organiser pour défendre leurs droits. Jamais nous n'avons eu autant d'entretiens avec des élus du personnel sans étiquette, cherchant à s'organiser pour combattre les licenciements et les remises en cause de leurs droits.

Nous constatons un afflux important de demandes d'aide de la part des salariés. Nous les conseillons tous, mais, ne pouvant malheureusement pas les défendre tous devant le conseil des prud'hommes, certains sont orientés vers des avocats spécialisés en droit du travail.



Cela témoigne de la situation : harcèlement, non-respect des droits, non-paiement des salaires, etc.

Au cours de ces trois années, l'aide de nos camarades actifs et retraités a été précieuse dans divers domaines de la vie de notre Union Départementale : conseillers du salarié, conseillers prud'hommes, conseillers juridiques, administrateurs des organismes sociaux, etc.

Trois ans de combats durant lesquels les attaques contre les salariés du privé et du public, les retraités et les privés d'emploi se sont intensifiées.



Les politiques d'austérité menées par le gouvernement Macron, caractérisées par une volonté de destruction systématique, ont entraîné moins de droits et plus de précarité pour les travailleurs, remettant en cause notre modèle républicain dans son ensemble.

Nous subissons des attaques permanentes contre notre protection sociale collective.

Ils continuent de démanteler nos écoles, nos hôpitaux et tous les services publics.

La course effrénée à la privatisation pour satisfaire les exigences des capitalistes se poursuit, et dans le secteur privé, la situation n'est guère meilleure : précarité, dégradation des conditions de travail, fermetures d'usines, licenciements.

Cependant, comme vous pourrez le constater en parcourant le rapport, les travailleurs résistent et s'organisent. Les élections professionnelles en sont la preuve. La représentativité dans la fonction publique hospitalière en Eure-et-Loir a progressé de 3,17 %, atteignant désormais 46 %.

Dans le secteur privé, nous nous développons et améliorons nos résultats lors des élections CSE, contrairement à ce que prévoyait la loi du 20 août 2008.

Cette loi visait à priver les salariés de l'outil syndical, les réduisant à une masse informelle d'individus, livrés à une exploitation sans limite, et à en finir avec le modèle républicain qui a fait la richesse de ce pays et assuré le bien-être de la population depuis la Libération.

Fort heureusement, élection après élection, les travailleurs démontrent, par des taux de participation très élevés, leur attachement au syndicalisme de revendication.

Le cycle de la représentativité 2021/2024 touche à sa fin. L'Union Départementale a mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour aider les camarades à gagner ces élections et nous permettre de maintenir notre position de deuxième organisation syndicale en Eure-et-Loir.

Oui, mes camarades, nous pouvons devenir la première organisation de ce département, mais pour cela, l'augmentation du nombre d'adhérents et le développement de nos implantations sont des priorités.

Pour y parvenir, nous devons élaborer les revendications et nous donner les moyens de les satisfaire, où l'adhésion joue un rôle déterminant.

Vous retrouverez les résultats dans ce rapport d'activité. Il nous reste encore quelques échéances en cette fin d'année pour clôturer ce cycle, notamment les élections des Chambres d'agriculture et celles dans les TPE.

Tous les camarades sont invités à participer à cette campagne. Vous connaissez tous au moins une ou deux personnes qui votent (votre coiffeur, votre boulangère, votre mécanicien, etc.).

Nous nous sommes concentrés sur l'essentiel : faire valoir nos revendications, créer de nouvelles implantations, renforcer nos structures là où elles existent, et développer la formation de nos militants.

Ces trois dernières années ont été marquées par un nombre impressionnant de manifestations contre la contre-réforme des retraites, une réforme destructrice de notre système de retraite et nous en demandons son abrogation.



L'Union Départementale s'est mobilisée activement pour obtenir le retrait de la contre-réforme des retraites. Malgré des mobilisations sans précédent dans le département et au niveau national, Macron n'a pas cédé.

Pour des millions de travailleurs et de jeunes, Macron est apparu pour ce qu'il est et ce dont il se revendique lui-même : le porte-parole de la finance à la tête de l'État.

C'est d'ailleurs le seul véritable motif de la réforme des retraites, faite comme il l'a dit, pour « rassurer les marchés financiers » !

Gouverner pour cette infime minorité de spéculateurs et d'actionnaires impose de prendre les mesures les plus violentes contre les travailleurs, contre la majorité, celle qui produit les richesses et vit de son travail.

Nous n'avons peut-être pas gagné cette bataille, mais la classe ouvrière n'a pas été abattue. En témoignent les centaines de conflits, les situations de tension extrême dans les entreprises et la résistance à l'offensive des patrons et du gouvernement.

Pour gagner, il aurait peut-être fallu une réponse à la hauteur de la gravité de la situation, une grève générale.

Un appel à la grève générale de toutes les organisations syndicales, un tel appel aurait pu rassembler tous les travailleurs, ainsi que la jeunesse étudiante et lycéenne.



Pendant le combat contre la réforme des retraites, tout a été fait pour nous décourager : réquisitions de grévistes, interdiction de manifester, etc.

La situation est difficile, mais c'est précisément dans ces circonstances qu'il faut garder la tête froide. Notre ligne de conduite reste la liberté, l'indépendance et les revendications.

Oui, nous continuerons à défendre nos camarades victimes de discriminations !

Oui, nous ferons de chaque plan de licenciement, malheureusement prévisible, l'affaire non seulement des salariés de l'entreprise, mais de toute l'Union Départementale, car il n'y a aucune société organisée ni démocratie sans une solide base industrielle !

Oui, nous continuerons à soutenir le combat de nos camarades hospitaliers contre le démantèlement de l'hôpital public !

Oui, nous continuerons à soutenir nos camarades enseignants dans leur lutte contre la dislocation de l'école publique !

Oui, nous continuerons à revendiquer l'abrogation de la réforme des retraites et cela jusqu'à satisfaction.

Oui, nous continuerons à nous organiser, à nous défendre et à nous battre, mes camarades !



Nous sommes le syndicat de la fiche de paie, défendant ardemment les intérêts des travailleurs, partout où nous le pouvons, continuons à revendiquer l'augmentation générale des salaires.

Le refus d'augmenter réellement les salaires, le manque de soutien au SMIC et le gel de la valeur du point d'indice dans la fonction publique ne sont pas des décisions anodines. Elles révèlent des choix idéologiques favorables au capital au détriment des travailleurs.

Le salaire ne se limite pas à une simple ligne en bas à droite d'une fiche de paie. Il englobe l'ensemble des rétributions, y compris les avantages différés (nos retraites, notre sécu, l'assurance chômage etc..).

C'est pourquoi il est crucial de ne pas céder aux pièges des dispositifs comme les primes d'intéressement ou la prime Macron. Bien qu'ils puissent offrir une certaine amélioration de la rémunération à court terme, ces dispositifs, désocialisés et défiscalisés, fragilisent la protection sociale et dévalorisent le salaire différé.

L'Union Départementale partage et soutient la position de la confédération Force Ouvrière qui, comme toujours, n'a donné aucune consigne de vote à l'occasion des élections législatives. Cette posture constitue un point d'appui pour tous les travailleurs, leur permettant d'exprimer leurs légitimes revendications, contrairement à la CFDT, l'UNSA, la FSU et Solidaires.

Quant à la CGT, elle a, pour la première fois, appelé à soutenir et à voter pour un programme politique, celui du Nouveau Front Populaire. Cela l'a amenée à vouloir désigner elle-même le Premier ministre.

Cette alliance, contre nature pour une organisation syndicale fondée sur la Charte d'Amiens, fait perdre au syndicat sa neutralité et son indépendance vis-à-vis de l'État et du gouvernement, et risque de détourner l'attention des objectifs primordiaux : les revendications définies par les travailleurs eux-mêmes. Cela ne peut qu'affaiblir le mouvement syndical.

Quel que soit le gouvernement, nous resterons indépendants et continuerons de porter nos revendications.

Plus que jamais, le syndicalisme libre et indépendant demeure un élément majeur de la démocratie et un moyen indispensable pour permettre à la classe ouvrière de reconquérir ses droits.

Alors, mes camarades, allons à la rencontre des salariés, de ceux qui sont opprimés, exposés, sans droits.



Aidons-les, développons-nous, et ils nous rejoindront parce que nous, mes camarades, respectons l'indépendance et la liberté individuelle de nos adhérents.

Ce que nous voulons, mes camarades, c'est gagner, obtenir la satisfaction de nos revendications, et préserver l'existence du syndicalisme libre, du syndicalisme confédéré, ainsi que l'existence du Code du travail, des conventions collectives, des statuts, de la protection sociale et de nos droits, dans l'intérêt de tous les travailleurs, qu'ils soient actifs, sans emploi ou retraités.

La place de notre organisation et son indépendance sont des atouts majeurs dans la situation où nous nous trouvons. C'est cette indépendance qui permet d'éviter le piège du corporatisme.



Indépendants, nous sommes, indépendants, nous restons ! De nombreux combats nous attendent. Nous sommes prêts à les mener. L'Union Départementale est prête à les mener.

Nous ne pouvons pas anticiper toutes les évolutions et ruptures qui se produiront à l'avenir.

Mais une chose est certaine : demain, comme aujourd'hui, nous ne pourrons compter que sur nous-mêmes. L'émancipation des travailleurs, notre propre émancipation, sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes !

C'est pourquoi mes camarades, je fais appel à vous pour intervenir dans ce congrès et préciser toutes les situations auxquelles vous êtes confrontés pour qu'ensemble nous trouvions les moyens d'y apporter des réponses qui toujours seront conformes aux intérêts des salariés.

Mes chers camarades, après seize années passées en tant que Secrétaire Général de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Eure-et-Loir, le moment est venu pour moi de passer le flambeau.

Mais avant de tourner cette page pour moi, permettez-moi d'exprimer toute ma gratitude et mes émotions.

Élu pour la première fois, le 21 mai 2008, je me souviens de l'état préoccupant dans lequel se trouvait notre Union Départementale. Elle se débattait alors dans une situation des plus précaires.

Mais ensemble, avec détermination, nous avons transformé cette situation catastrophique en un véritable succès.

Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir dire que notre Union Départementale est prospère. Elle est devenue un bastion de défense des droits des travailleurs, un exemple de combat et d'engagement.

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à tous les camarades qui y ont contribué.

Je remercie particulièrement les trésoriers qui m'ont accompagné durant ces 16 années leur engagement sans faille a été un pilier essentiel de notre indépendance : Arnould, Jean-Paul, Pierre, et bien évidemment Jany qui m'accompagne depuis 10 ans.

À Sandrine, mon binôme indéfectible, dont l'engagement et le soutien ont été inestimables tout au long de ces années.

Et à chacun d'entre vous, qui avez milité à mes côtés, pour notre cause commune.

A vous tous je tiens à assurer que même si je quitte aujourd'hui mes fonctions de Secrétaire Général, je ne quitte pas notre belle organisation syndicale.

Je reste à la disposition de notre UD, pour continuer à avancer ensemble dans notre combat commun pour obtenir la satisfaction de nos revendications.

Merci pour ces 16 années, où Je suis fier d'avoir assuré le mandat de Secrétaire Général.

Je nous souhaite un bon congrès et préparons-nous aux événements qui murissent inévitablement et conduiront les salariés à investir massivement Force Ouvrière de leurs revendications, de leur combat, de leurs espoirs en y adhérant.

**Vive le syndicalisme libre et indépendant !**

**Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière !**

**Vive l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Eure-et-Loir !**





# Résultats de la vérification des mandats



Sébastien Macabies - Sandrine Chaigneau - Sylvie Legros - Laetitia Hamelin

Chers camarades,

La commission de vérification des mandats vient de se réunir, elle était composée de Sandrine Chaigneau, Laetitia Hamelin, Sébastien Macabies et moi-même Sylvie Legros, cette commission m'a désignée rapporteur afin de vous transmettre les éléments suivants :



Sylvie Legros

Sur **64** syndicats représentant **126** voix, **41** syndicats sont présents aujourd'hui et représentent **95** voix, aucune anomalie n'a été constatée.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION.  
BON TRAVAUX MES CAMARADES



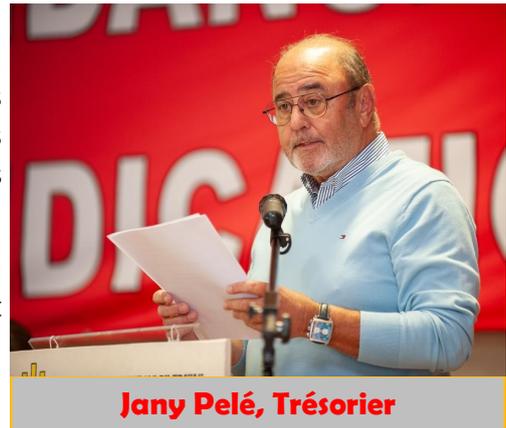
# Présentation du rapport de trésorerie

Mes chers camarades,

Je vais vous présenter le rapport financier des années 2021, 2022, 2023 ainsi que quelques données pour 2024, sans vous « inonder » de chiffres que vous trouverez, dans les pages 111 à 124 du rapport d'activité qui se trouve dans vos pochettes.

En revanche, je vais vous apporter quelques précisions, en particulier le montant des excédents de chaque exercice et le nombre de timbres encaissés. (...)

Je vous informe que notre UD, est à jour de ses cotisations auprès des Fédérations et de la Confédération.



Tous les trimestres, nous réglons notre quote-part à La Conf sur les timbres encaissés.

Remerciements au cabinet SYNCEA, présent dans la salle, qui vérifie et établit les rapports que je présente au bureau, à la CA et qui sont envoyés chaque année à la DIRECCTE, conformément à la réglementation.



Je remercie également, nos 2 partenaires, ici présents, la MACIF et le groupe VYV.



Par ailleurs, je remercie les camarades, membres de la commission de contrôle de l'UD FO, qui se sont réunis durant ces 3 années (Corinne Legeay, Marie-Annick Delafoy, Hervé Villatte, Wilfrid Mansire et Didier Jardin) pour vérifier la conformité des comptes et exercer le mandat qui leur a été confié.

Merci bien sûr à Sandrine pour « ces années passées ensemble » pour la gestion des timbres, le nerf de la guerre...

Le Triumvirat a bien fonctionné !

Concernant les timbres mes camarades, je vous rappelle que pour une bonne gestion financière des syndicats, comme la loi de 2008 l'impose dans le cadre de la représentativité, il convient que les trésoriers, de chaque syndicat, commandent le matériel syndical dès le début de l'année afin de faire les appels de cotisations auprès des adhérents suffisamment tôt.

Le respect de cette règle élémentaire, est un véritable acte de militantisme et permet d'assurer un approvisionnement lissé de la trésorerie.

Chaque militant doit être pleinement conscient que le matériel syndical est une valeur financière qui donne les moyens au syndicat d'assurer son indépendance.

C'est pourquoi, il est important que les camarades collecteurs, les trésoriers et leurs adjoints en assurent le suivi avec la plus grande rigueur, ce dont, « je ne doute pas » et je les en remercie ! Pensez à faire des acomptes et petit rappel, les cotisations doivent être réglées pour le 31 décembre (carte et 12 timbres)...

Les cotisations, c'est le nerf de la guerre mes camarades, nous ne pouvons pas vivre qu'avec des subventions, des « formations » et des partenariats !!! C'est notre indépendance qui en dépend !

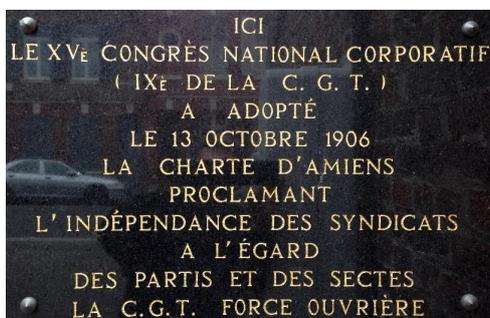
- Rêvons mes camarades, si chaque camarade syndiquait un/une collègue dans l'année, nous doublerions le nombre de syndiqués... LAPALISSE ne dirait pas mieux ! et bien, allons-y, retroussons nos manches et...syndiquons !

Mes camarades, lors du congrès du 2021, j'ai fait appel aux bonnes volontés pour prendre ma place, passer la main...pas de prétendants donc pas de tuilage !

Aussi je remercie le camarade Sébastien qui, dans ces conditions, se porte aujourd'hui candidat pour assurer la trésorerie.

Je vous remercie toutes et tous de m'avoir écouté, du mandat que vous m'avez confié et de la confiance que vous m'avez accordée.

J'oubliais, notre Secrétaire Général Eric Jarry, que dire ? cela fait un bail que nous nous côtoyons, bien sûr, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, mais nous avons entretenu une relation de confiance mutuelle qui a permis à notre organisation d'occuper la 2<sup>ème</sup> place en Eure et Loir... grâce à toi et aux camarades, l'UD a retrouvé son lustre d'antan... je ne vais pas rentrer dans les détails, chacun comprendra mes propos, tout du moins les anciens. (...)



Je souhaitais terminer sur : La Charte d'AMIENS connue en 1912, adoptée en octobre 1906 (page 130/131 du document) mes camarades, elle rappelle :

« L'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, **DE NE PAS INTRODUIRE DANS LE SYNDICAT LES OPINIONS QU'IL PROFESSE EN DEHORS.** »

Mes camarades, ayons une pensée pour Léon Jouhaux, Robert Bothereau et... Marc Blondel, peut-être un manque d'objectivité, mais c'est mon choix !

**Vive l'Union Départementale FO, vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière.**

Je souhaite le meilleur à mon successeur et à la nouvelle équipe...

Je ne saurai terminer mon intervention autrement que par ce verbe : **RESISTEZ !**



**Sébastien Macabies**

**Je tiens à remercier Jany, pour sa bienveillance et son tutorat.**

**Comme vous lors de ces derniers jours, je n'ai pu que constater la bonne gestion financière du L'Union Départementale d'Eure-et-Loir.**

**Je remercie à nouveau Jany de m'avoir pris sous son aile.**

**Maintenant la tâche qui m'incombe est de faire au moins aussi bien que mon prédécesseur.**

**Merci à toi Jany pour ton aide passée et future.**

Bonjour mes Camarades.

Je vous apporte le salut des postiers d'Eure et Loir.

A la Poste, au courrier comme au guichet, la direction taille dans les effectifs.

Terminé d'apporter un bonjour, un journal ou une baguette gratuitement. Désormais chaque service a un prix, il faut être rentable.

Le service public d'antan est mort. Toutes les activités doivent être source de profit au détriment des conditions de travail des postiers.

Veille sur nos aînés, recensement, releveurs de compteurs, portage de fleurs ou de médicament à domicile et même l'examen théorique du permis de conduire !

Les postiers sont devenus des cobayes avec lesquels La Poste teste tout et n'importe quoi !

Au fil des réorganisations et des suppressions d'emplois, effectuer une tournée revient à mettre 1 litre d'eau dans un verre de 25 centilitres. Autant vous dire que ça ne rentre pas !

La Poste rechigne à payer les dépassements horaires, les collègues vont de plus en plus vite...

Ils sont victimes d'accidents parfois mortels pour certains et à défaut, ils terminent en conseil de discipline pour cause de sinistre automobile.

Faire toujours plus, toujours plus vite, avec toujours moins de moyens !

Côté guichets, pas mieux... Les bureaux ferment les uns après les autres !

Pour la direction, ce n'est pas un problème puisqu'il y a toujours un commerçant ou une mairie pour reprendre l'activité.

Dans les chiffres, les 17 000 "points de contacts" annoncés par la poste sont là.

Dans la réalité, ces "faux bureaux de poste" ne sont qu'illusion.

Ils n'offrent que certains services à la population ; un service rendu non plus par un postier ayant prêté serment mais par un agent communal ou un commerçant.

Dans notre périmètre les bureaux de Saint Prest, Thiron-Gardais, Illiers-Combray, Jouy, Lèves, Champhol et Beaulieu ont fermé.

D'autres fermetures sont en projet notamment le bureau de Saint-Georges-sur-Eure et de Chartres La Volaille.

Histoire de finir de tuer le service postal, le PDG de la Poste vient d'annoncer une réduction de 50 millions d'euros du budget permettant de financer les agences postales communales. Les communes vont manquer de moyens pour maintenir leurs agences ouvertes, et La Poste aura beau jeu de dire " c'est votre commune qui ferme votre bureau de poste !"

Pour terminer, La Poste va basculer en CSE à compter du 1er novembre 2024.

Nos élections auront lieu du 9 au 14 octobre.

Ce changement signe la fin de CHSCT et de toutes les instances de dialogue social. Faute de moyens, terminé les visites quotidiennes sur le terrain et la proximité avec les collègues... Terminé également le fonctionnement en syndicat départemental.

Là aussi, il faudra faire plus avec beaucoup moins !



Malgré tout cela, Force Ouvrière Communication trouvera à se réinventer pour continuer à défendre les collègues Postiers, leurs emplois, leurs conditions de travail, leur pouvoir d'achat et leurs retraites.

Mes camarades, je vous souhaite un bon congrès.

Merci de votre attention.



Bonjour,

Mireille Lépine, Secrétaire Générale du Syndicat National des Artistes-Auteurs Force Ouvrière (dit SNAA FO). Celles et ceux qui viennent régulièrement aux Congrès Confédéraux me connaissent puisque j'y intervins régulièrement pour parler de la situation sociale des Artistes-Auteurs, les « assimilés salariés ».

Mais aujourd'hui, je viens en tant que membre du bureau exécutif de la FASAP (Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse) Force Ouvrière évidemment.



**Mireille Lépine, SNAA-FO**

Aux dernières élections, nous avons perdu notre représentativité dans le secteur du spectacle vivant.

Perdre sa représentativité, vous savez ce que ça veut dire, ça veut dire que nous ne participons plus, ou seulement en spectateur, aux négociations avec les ministères et les instances et, évidemment, plus de paritarisme.

J'ai donc pris sur moi (j'habite dans le département), et demandé à la Fédé de m'envoyer à ce congrès pour vous sensibiliser à la situation de notre secteur.

Je tiens à votre disposition des tracts de la Fédération Arts et Spectacles qui défend non pas seulement les intermittents du spectacle ou les artistes interprètes comme vous l'indiquez sur votre plaquette, mais qui défend l'audiovisuel, les journalistes, la presse, les entreprises de spectacle, la création radiophonique, les graphistes qui travaillent dans les agences de com, d'évènementiel...

C'est tout ça aussi la fédé !

Donc, je tiens à votre disposition ce tract, que la fédé a mis en place, et, la liste de tous les électeurs potentiels de notre secteur professionnel, classés par code postal dans notre département.

Et donc, si dans cette liste vous connaissez des personnes que vous pouvez interpeller afin de les inciter à voter pour nous ou si vous vous sentez, dans votre secteur, de distribuer des tracts aux adresses disponibles, cette liste est disponible avec en même temps les IDCC pour connaître leur secteur d'activité particulier.

Nous devons absolument retrouver notre représentativité.

Il faut savoir que pratiquement tout le temps, la CGT nous refuse la participation dans les négociations mais par contre, et c'est regrettable, accepte et même invite les coordinations informelles.

Voilà, c'était tout ce que je voulais vous dire.

Je vous souhaite un bon congrès.

# Nos invités



Hervé QUILLER  
Secrétaire Général de la  
Fédachimie



Franck PATIN  
Secrétaire Général  
De l'UD des Vosges



Grégoire HAMELIN  
Secrétaire Général  
De l'UD d'Indre et Loire



Pascal CORBEX  
Secrétaire Général de  
la Fédération  
Nationale de  
l'Action Sociale



Lucien Fontaine  
CFMS



Eric LECOURTOIS  
Secrétaire Général  
de l'UD FO  
des Côtes d'Armor



Gérard CIANNARELLA  
Secrétaire fédéral de  
la FD Métallurgie



Dominique  
Chauffeur de  
Frédéric Souillot

# NOS PARTENAIRES



Chers camarades, Je vous apporte le salut fraternel de mon syndicat.

En 1995, Fabienne Teixeira et moi-même nous nous sommes engagées à FO au sein du centre hospitalier de Bonneval.

Nous avons une soixantaine de syndiqués.

Notre syndicat Force Ouvrière n'a pas cessé depuis de progresser, de prospérer. Actuellement 95 agents sur 750 sont syndiqués à Force Ouvrière...

Nous progresserons encore malgré la situation actuelle difficile... en effet les lignes directrices de gestion ne permettent pas l'évolution des changements de grade...mais Force Ouvrière de Bonneval se bat pour faire bouger ces lignes directrices de gestion.

Nous sommes aussi sur le front pour permettre des titularisations ; les contractuels précaires sont rémunérés sur des grilles bien antérieures à celles de 2024.

Dans l'échange et l'entraide avec les autres syndicats du département nous avançons du mieux possible.

Vous savez pouvoir compter sur nous et réciproquement.

Notre équipe au centre hospitalier de Bonneval est soudée et cela permet du bon travail pour la psychiatrie, ses conditions de travail, ses recrutements...

Merci à toutes et tous.



**Marie-Christine Pautonnier,  
FO-CHS Bonneval**



**Béatrice Jaffrenou,  
FO CH Dreux**

Bonjour mes camarades,

Vous le savez tous, la situation de nos hôpitaux est très dégradée. Mais les combats se mènent partout, de Dreux à Chartres, Bonneval; des Ehpad de Brezolles, La Loupe, etc.. tous les Ehpad du département. Ceci grâce au groupement départemental qui fonctionne parfaitement bien et qui a permis de passer de 18% à 46% en 20 ans.

Barnier vient d'annoncer : rien sur les salaires pour les hôpitaux, rien sur les effectifs, rien sur les réouvertures des lits. Bien au contraire, de nouvelles économies sur tout le système de santé.

Le gouvernement a décidé de supprimer 1500 postes d'internes. Cela va aggraver la situation des services.

À Dreux des lits de pédiatrie viennent de fermer et font cruellement défaut. Des lits ferment faute de personnel ce qui aggrave la situation et c'est général.

On arrive au point de rupture. Cet été des services d'urgences ont fermé partout.

Les fédérations se sont réunies.

Partout où les hospitaliers engagent le combat nous rencontrons l'appui de la population, des médecins, des familles, des élus. Peut-on combattre seulement hôpital par hôpital ? Sans doute et nous le faisons. Il suffit de suivre la presse locale.

Mais pour ma part, je pense qu'il faut préparer un mouvement national de grève des hôpitaux et aller manifester dans l'unité à Paris, au ministère. Le moment est venu face à la situation de crise sans précédent de notre système de santé.

Je vous remercie

Chères.ers camarades, bonjour à toutes et tous, recevez les salutations fraternelles des camarades de la section syndicale des organismes sociaux d'Eure-et-Loir.

**Aujourd'hui 4 octobre, c'est l'anniversaire  
d'une grande dame à qui je souhaite rendre hommage.**

**Cette grande dame, vous la connaissez bien. Elle est à vos côtés depuis toujours, elle fait partie de vos vies, de vos familles. Elle vous soutient dans les bons comme dans les mauvais moments.**

**La solidarité c'est sa raison d'être. Avez-vous deviné de qui je parle ?  
Elle s'appelle LA SECU !**

**Ce jour notre Sécurité Sociale fête ses 79 ans, date à laquelle furent signées les premières ordonnances qui instituèrent le régime général de sécurité sociale, au lendemain de la seconde guerre mondiale.**

**Sous l'égide du Conseil National de la Résistance, c'est la classe ouvrière avec ses militants, ses syndicalistes, ses femmes et ses hommes engagés, qui posèrent les fondements d'une protection sociale universelle dont le principe était « *de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* ».**

**La Sécurité sociale je vous le rappelle, ce n'est pas seulement la branche maladie qui prend en charge vos frais médicaux, c'est aussi la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour les prestations familiales, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail) pour les retraites, l'Urssaf (Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales) pour la gestion des cotisations. Elle comprend aussi la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles mais aussi la branche autonomie pour le financement des établissements et des services qui accompagnent les personnes âgées et les personnes handicapées.**

**A la Sécu nous comptons aussi nos collègues et camarades des UGECAM (Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie) avec des établissements sanitaires et médico- sociaux répartis sur le territoire. Et n'oublions pas nos collègues des DRSM (Direction Régionale du Service Médical) qui sont actuellement gravement menacés dans leurs missions d'avis et de contrôle des prestations et des professionnels de santé.**

**Trop souvent et depuis trop longtemps, notre Sécu est attaquée. Chaque gouvernement tente de réduire les dépenses aux détriments de nos droits et de nos acquis.**

**En 1995, je venais de rentrer à la Sécu et j'ai vécu un mouvement de grève et de contestations comme la France n'en avait pas connu depuis mai 68. A l'époque je ne comprenais pas trop les enjeux ni les revendications portées par la rue. Je suivais le mouvement, impactée par les grèves des transports, jeune et insouciant, je ne voyais pas venir les dangers qui menaçaient notre système de protection sociale. Aujourd'hui, attaquée plus que jamais, nous devons continuer de défendre notre Sécurité sociale.**

**Le mouvement d'ampleur pour défendre notre système de retraite n'a pas fait reculer le gouvernement, ne nous décourageons pas ! Continuons la lutte ! Elevons-nous contre les déremboursements, les restes à charge de plus en plus importants, les baisses des prestations ! Indignons-nous contre les fermetures des accueils, le tout numérique, les économies sur les arrêts de travail et les affections de longue durée ! Contestons les prestations à la source qui menacent des milliers d'emploi dans les CAF et dénonçons le manque de personnel dans les organismes ! Nos combats syndicaux en interne portent sur les conditions de travail et les salaires, comme pour beaucoup d'entre vous. Mais il y a surtout ce bien commun à protéger, notre bien à tous, notre Sécu.**

**Alors je souhaite un bon anniversaire à notre chère Sécu et surtout une longue vie remplie encore pour longtemps de solidarité, de partage et de protection pour toutes et tous.**

**Merci de votre attention. Vive le syndicalisme libre et indépendant !**





Mes Camarades,

Je vous apporte le salut fraternel du Syndicat des Hospitaliers de Chartres et de ses plus de 130 adhérentes et adhérents qui ont bien voulu me mandater pour cette prise de parole.

Comme vous pouvez l'imaginer, le tableau que je vais vous présenter de la situation dans notre secteur de la Santé publique, n'est pas brillant :

Effectifs insuffisants, conditions de travail déplorables où le mode de fonctionnement dégradé, est devenu le fonctionnement de tous les jours : services saturés, urgences saturées, agents au bout du rouleau. Tout cela avec un mode de gouvernance où le collectif des équipes est mis de côté pour une mise en avant des individus.

Alors oui, « les accords Ségur » ont mis en évidence l'importance de notre organisation syndicale, même si nous continuons à nous battre aux côtés de nos collègues qui ne touchent toujours pas les 189 euros mensuels.

Cependant, c'est tous les jours un nouveau combat pour faire respecter les droits des agents en termes de repos réglementaires, d'horaires réglementaires, de droits à la déconnexion, de droits à congés, d'avoir des conditions de travail qui permettent de prendre du temps auprès des patients, de manger et d'aller aux toilettes, etc...

Mais nos résultats aux élections professionnelles ne trompent pas et le fait que nous soyons majoritaires avec 8 sièges sur 15 au C.S.E. ne fait que renforcer notre motivation.

C'est d'ailleurs au moment des élections professionnelles, hormis lors des formations syndicales, que nous retrouvons la maison de l'interprofessionnel, de l'union départementale, pour pouvoir préparer les envois à tous les électeurs du département.

Nous sommes également auprès de notre union départementale, à chaque fois que nous le pouvons pour apporter tout notre soutien aux combats interprofessionnels comme les combats pour les retraites par exemple.

Merci à Eric Jarry qui nous a toujours ouvert sa porte quand nous en avons besoin. Que l'union départementale continue de laisser les portes et les fenêtres ouvertes car c'est bien là qu'est la grandeur de notre organisation syndicale, tout le monde y a sa place en dehors de toute ingérence, d'où qu'elle vienne, tout le monde peut y entrer, tout le monde peut en sortir.

**Que vive la CGT-Force ouvrière !**

**Que vive l'UNION DÉPARTEMENTALE CGT- FORCE OUVRIERE D'EURE ET LOIR !**



Bonjour à tous,

Je suis secrétaire départementale du SNFOLC (syndicat national Force Ouvrière des lycées et collèges).

Pour vous parler de la situation désastreuse dans les collèges et les lycées, je vais vous raconter ma rentrée dans mon collège. Contrairement à ce qu'avait annoncé notre Ministre, comme dans une immense majorité d'établissements, il manquait plusieurs professeurs : le professeur de musique et un professeur de français ! On a appris que dans mon collège classé REP + (éducation prioritaire renforcée) qui est dans le quartier des Bâtes à Dreux, le Rectorat a supprimé un poste d'assistant d'éducation alors qu'il en faudrait beaucoup plus !



Ce que nous avons dénoncé avec mes collègues lors de nos mobilisations de l'année dernière s'est réalisé, nous avons cette année des classes de 4<sup>ème</sup> avec 27 élèves ce qui est inadmissible en éducation prioritaire. Il y a six ans, les classes avaient environ 20 élèves par classe. Ce sont les enfants des familles les plus pauvres qui sont sacrifiés.

Nous avons cette année, les fameux groupes de niveaux imposés par Attal. Comme dans 80% des collèges de France, la résistance des personnels avec les parents d'élèves s'est exprimée par le refus de mettre en place des groupes de niveau, de faire un tri social. Nous avons effectivement des groupes mais ce ne sont pas des groupes de niveau. L'année dernière, avec mes collègues, nous avons organisé un grand mouvement de tous les collèges du secteur Drouais avec des délégués d'établissements pour exiger le retrait de la réforme Attal dite « choc des savoirs » et des moyens pour l'école ! Ce mouvement s'est heurté au refus de certains syndicats comme la FSU, syndicat majoritaire, d'organiser le combat contre cette réforme.

Fin juin, 19 élèves de troisième n'avaient pas d'affectation et c'était la même chose dans les autres collèges du secteur. Il manque de nombreuses places dans les lycées notamment dans les lycées professionnels. Encore maintenant, certains jeunes sont sans affectation et sont déscolarisés !

Dans un de mes groupes de 6<sup>ème</sup>, j'ai une élève d'ULIS. C'est une élève en situation de handicap qui est en inclusion dans une classe ordinaire. Elle a un niveau CP-CE1 ! Toute la journée, elle est là et ne comprend pas... et cela dure depuis des années. Elle aurait pu apprendre à lire et à compter si elle avait été dans une classe adaptée et avait pu bénéficier de l'aide des RASED (réseaux d'aides) qui ont été supprimés.

Voilà la situation dans les établissements du second degré ! Et le nouveau gouvernement annonce qu'il va falloir diminuer les dépenses publiques et la cour des comptes préconise de supprimer 2000 postes d'enseignants à la rentrée prochaine.

Le SNFOLC avec les personnels demandent le retrait des contre réformes du collège, du lycée, de parcours sup et de l'inclusion systématique des élèves en situation de handicap ! Il revendique la création de milliers de postes et la réouverture de tous les établissements spécialisés. Pour cela, le SNFOLC essaie d'aider les personnels à s'organiser en assemblée générale et dresser leurs revendications.

Vive le syndicalisme libre et indépendant. Vive Force Ouvrière !

*Le bureau de l'AFOC, l'association FO consommateurs, dont vous êtes tous membres a décidé de vous offrir la sacoche qui contient les documents du congrès pour vous rappeler que cette association AFOC dont la création remonte à l'année 1974 est la fille de Force Ouvrière. Elle est complémentaire à la vie militante de chacun d'entre vous.*



**Jean-Paul Brunet, AFOC**

Lors du dernier congrès en 2021 j'avais rappelé les deux priorités de l'AFOC : la réussite des élections des représentants des locataires de 2022 et le renforcement de la gouvernance.

A compter du congrès de 2021 et jusqu'à l'automne 2022 il a fallu dé-

ployer une énergie de tout instant pour constituer des listes pour les élections des représentants des locataires.

Un rappel : avant ces élections l'AFOC était présente chez deux bailleurs et comptait 4 élus.

Pour ces élections l'AFOC a réussi présenter des listes chez quatre bailleurs ce qui a supposé trouver 32 candidats (avec la parité femme/homme) ce qui est déjà une complication, avec des difficultés chez les bailleurs, chez qui l'AFOC n'était pas représentée, de la voir arriver.

Si les résultats sont satisfaisants puisque l'AFOC est aujourd'hui présente chez les quatre plus gros bailleurs sociaux du département, et que nous passons de 4 à 8 élus, la constitution des listes a été laborieuse, car la mobilisation de nos structures syndicales a été quasi inexistante (rappel : plus de 200 fiches de candidatures remises dans les sacs lors du dernier congrès et aucune candidature ce qui est profondément déplorable.) Impossible de croire que parmi les adhérents FO il n'y a pas des locataires ou des membres de leur famille qui sont locataires. Figurer sur la liste ne veut pas forcément dire élu mais apporter un nom pour compléter une liste c'est appréciable. Alors il a fallu faire appel aux bonnes volontés et solliciter tous les réseaux pour relever ce défi.

Aujourd'hui nos représentants sont motivés pour agir face aux problèmes du logement : recherche de logement, logements inadaptés à la composition familiale, le logement des jeunes et des personnes âgées ou handicapées, la hausse des loyers, les incivilités et la rénovation énergétique.

Ils sont aussi confrontés à la résistance des bailleurs sociaux qui ne veulent pas toujours entendre les doléances des locataires.

Ces représentants sont réunis régulièrement pour faire le point sur les problématiques de leur secteur et ont suivi une formation très appréciée sous la houlette de Alain Missé Juriste national AFOC et sont demandeurs d'une nouvelle formation complémentaire. Lors de la dernière Assemblée Générale de notre AFOC le 13 septembre dernier, assemblée générale bien suivie, le tour de table a été l'occasion de vérifier l'investissement de chacun ce qui est très positif.

Et maintenant pensons déjà aux élections de 2026. Une chose est certaine pas question de revivre la galère de 2022. Je demande à chacun de revenir vers nous pour nous aider dans la constitution des listes. Par économie de papier nous n'avons pas remis de fiches de candidatures dans les sacs mais je me tiens à disposition de chacun qui voudra bien apporter une pierre à l'édifice. Merci d'avance.

Je rappelle aussi que les ressources de l'AFOC sont dépendantes de notre représentation chez les bailleurs sociaux.

Parmi les prérogatives de l'AFOC figurent aussi tout ce qui concerne la consommation et la représentation dans différentes instances départementales. Il reste beaucoup d'instances où l'AFOC départementale pourrait siéger.

Enfin, depuis début octobre une permanence hebdomadaire sera tenue le mardi matin dans les locaux de l'union départementale FO, et des permanences pour le logement sont envisagées sous une forme à déterminer.

La deuxième priorité était le renforcement de la gouvernance. Nous avons un bureau qui tient des réunions régulièrement,

A ce propos je m'adresse à Eric que je remercie pour son attachement à l'AFOC en étant toujours à l'écoute lors des bureaux et en mettant toujours à disposition les bureaux de l'UD pour nos réunions, Eric tu es venu me solliciter pour reprendre la destinée de l'AFOC, à mon tour de te solliciter pour que tu sois membre actif de l'AFOC, un militant retraité ne doit pas rester inactif et notre AFOC sera plus forte en renforçant ses structures.

*Je souhaite que la nouvelle équipe qui va prendre les destinées de notre UD continue à épauler l'AFOC qui est aussi un moyen de promouvoir la syndicalisation. Bon congrès à tous.*

Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel des personnels enseignants et AESH syndiqués au SNUDI FO 28. Nos camarades Léa et Blandine AESH interviendront également.

Après 4 semaines seulement, la rentrée scolaire 2024 ne peut déjà plus cacher les conséquences des politiques de destruction menées depuis des années. De la même façon qu'il s'agit de faire sortir les patients de l'hôpital, il s'agit de faire sortir les élèves de l'école. La déscolarisation, la négation du droit le plus élémentaire à l'instruction est plus que jamais l'objectif du gouvernement. Qui dit moins d'élèves dit moins de profs à payer.

En Eure et Loir la déscolarisation prend la forme de l'inclusion scolaire.

Dans une école du nord du département une enfant autiste est scolarisée en CP deux jours par semaine, elle ne parle pas et ne marche pas.

Dans une autre école où deux classes de CP accueillent trois enfants autistes la situation est symptomatique de l'abandon de ces élèves et de leurs familles :

*Emin petit garçon d'âge CP est scolarisé 1 heure par jour. Malgré l'adulte du Réseau d'Aide qui s'attache à l'accompagner chaque jour au sein de sa classe Emin crie, fait du bruit, se lève, touche à tout, sort de la classe, revient... et il reste pratiquement impossible de rentrer en contact avec lui. Au bout d'une heure il est épuisé et doit rentrer chez lui. Emin est donc scolarisé 4 heures par semaine sur les 24 auxquelles il peut prétendre ... les 21 heures restantes c'est maman qui s'en occupe au sacrifice de tout travail salarié. Dans l'autre CP, Louis, est lui aussi autiste. Mais Louis est pris en charge par le DAME (ex IME) pratiquement à temps plein. Louis a droit à des éducateurs spécialisés, des enseignants spécialisés. Louis est scolarisé 24h par semaine au sein d'une structure faite pour lui. La maman de Louis a un travail salarié et bénéficie de la sécurité sociale.*

Oui mais voilà, les instituts spécialisés ferment les uns après les autres, leurs postes d'enseignants sont sacrifiés un peu plus chaque année, car depuis la loi de 2005, l'Eure et Loir est la pointe avancée des politiques de destruction de l'enseignement spécialisé et ce sont des centaines d'élèves en situation de déscolarisation partielle ou totale faute de places et de postes d'enseignants formés pour enseigner à ces élèves.

A plusieurs reprises la direction départementale a affirmé l'application des politiques gouvernementales de destruction de l'école publique et de ses agents. En effet, elle affirme, je cite : « Nous ne prenons pas en compte la difficulté scolaire dans l'attribution des moyens d'enseignement ».

Quand on demande à l'administration, ce qu'on peut faire avec ces élèves, elle nous répond qu'ils sont là pour être socialisés, que la priorité n'est pas leur instruction et que les enseignants ne doivent pas culpabiliser. Mais les enseignants refusent de tenir une garderie, ils veulent des conditions de travail qui leur permettent de remplir leur mission première : enseigner !

Fort de ce constat, le bureau départemental du SNUDI-FO a décidé d'organiser une campagne de signatures en masse de la pétition inclusion inter-fédérale proposée par la FNEC-FP-FO qui revendique la défense de l'enseignement spécialisé et adapté et l'abrogation de l'acte 2 de l'école inclusive. Cela est d'autant plus urgent que l'Eure et Loir est l'un des 4 départements à mettre en place une structure expérimentale appelé P.A.S qui n'a d'autre objectif que d'interdire aux enfants handicapés l'accès à un enseignement adapté en les maintenant dans les classes ordinaires. En effet, la cour des comptes précise qu'un enfant scolarisé en structure spécialisée coûte 25 000 € au lieu de 3 000 en milieu ordinaire.

Nous réaffirmons que l'acte 2 de l'école inclusive est une loi budgétaire visant à faire des économies sur le dos de nos enfants, sur le dos de nos droits de travailleurs à donner à nos enfants une instruction gratuite ! C'est pourquoi nous revendiquons le retrait de l'Acte 2 de l'école inclusive et le recrutement de tous les enseignants spécialisés nécessaires.

Bon congrès à tous et vive Force Ouvrière !





**Didier Jardin,  
CDEF Champhol**

**Bonjour mes camarades, salut fraternel du CDEF de Champhol !**

**Je prends la parole aujourd'hui pour nos collègues, les exclus du Ségur. C'est encore 77 agents qui font le même travail que leurs collègues et qui ne touchent pas les 189 € du Ségur. À savoir, les services administratifs, techniques, lingerie et restauration et oui mes camarades ce sont les plus petits salaires qui sont encore touchés par cette différence.**

**En Eure et Loir nous avons bloqué des ronds-points, fait des journées de grèves dans les établissements concernés, écrit et rencontré nos élus (Emmanuel Macron, Ministre de la santé, Préfet, Député, Directeur Départemental, ARS) et je peux vous dire, mes camarades, ils ont tous le même discours : ce serait une goutte d'eau dans la mer pour financer la**

**somme manquante pour nos camarades exclus. Ces mêmes élus nous disent aussi : ce n'est pas normal...je comprends votre demande et vais faire remonter au ministère.... En juin nous avons refait un courrier à nos élus départementaux qui pour certains n'ont même pas eu la politesse de nous répondre ; remarquez, ont-ils lu notre courrier ? Par précaution on a fait publier la lettre ouverte par notre journal local et là je suis sûr qu'ils ont lu notre courrier par le biais de la presse. Nous avons eu une rencontre avec le DGS qui nous a affirmé avoir le budget pour payer mais qu'il ne paierait pas tant que le texte de loi n'intégrera pas ces catégories de métiers.**

**Nous sommes toujours dans l'attente de réponses favorables pour certains établissements et pour d'autres qui sont financés par le département, on vient leur proposer de passer en territoriale avec une promesse orale de pouvoir revenir en fonction publique hospitalière quand ils le souhaiteront. Ce qui me fait peur c'est que les agents qui partent vont perdre les avantages du CGOS en cas de maladie. Bonne nouvelle pour le personnel du CDEF personne sur les 32 agents concernés n'a voulu quitter la fonction publique hospitalière !**

**Certains agents viennent nous voir et nous disent se sentir rabaissés vis-à-vis de leurs collègues car à travail égal, salaire différent.**

**Je me permets donc aujourd'hui de vous dire qu'il ne faut rien lâcher et qu'il faut continuer à revendiquer pour nos camarades et collègues.**

**Ce n'est pas tout mes camarades, depuis un certain temps le CDEF part à la dérive. On est dirigés par des personnes non diplômées : tu n'as pas besoin de diplôme pour gérer un établissement il suffit d'être copain avec la Direction et/ou chef de service et tu auras un poste à responsabilités.**

**Notre ancienne Directrice est revenue prendre les rênes du CDEF avec une valise pleine de pognon, la bagatelle de 500 000 euros qu'elle distribue à tout va pour que les agents lui obéissent au doigt et à l'œil. Hé oui, si tu es obéissant tu verras apparaître des primes de 300 € régulièrement sur ta fiche de paie. (je vous rassure je n'ai pas encore eu le droit à cette prime).**

**L'établissement a investi dans un tracteur pour la ferme pédagogique pour la modique somme de 26000 €, et je vous laisse deviner le meilleur, le tracteur ne peut pas rentrer dans les différents enclos de cette ferme car les portails posés ont une ouverture trop petite... .Et je vous garde le meilleur pour la fin : le CDEF va faire installer des caméras de surveillance pour leurs bestioles car certains petits malins s'amuse à ouvrir la porte aux animaux (je ne suis pas comptable mais cela aurait coûté moins cher d'installer des verrous sur les petits portails.) Mais, à côté de cela, on laisse les agents se faire agresser et malmené par les jeunes, mais là nous ne faisons rien. Cette vidéo surveillance va encore nous coûter combien car il ne faut pas oublier que tout cela ce sont nos impôts mes camarades. Et pour finir en beauté un devis est en train d'être établi pour faire des parkings goudronnés pour les visiteurs extérieurs qui viendront voir les animaux.**

**Je veux juste préciser que FO a demandé qu'il y ait des places de parking supplémentaires pour le personnel et la réponse a été : pas de place pour de nouveaux emplacements de stationnement, il faut se garer à l'extérieur du CDEF.**

**Voilà mes camarades je vous laisse méditer sur tout cela et cette ferme pédagogique nous aura coûté au total la modique somme de 300 000 € en 2 ans !**

**Merci mes camarades et bon congrès à tous.**

# Moments de détente



**Merci aux camarades  
Gérard - Jean-Claude - Pierre - Michèle**





Je vous apporte le salut fraternel du syndicat FO NOVO

J'interviens aujourd'hui mes camarades, pour vous faire part de la situation de l'une des plus grosses entreprises privées du bassin chartrain qui est Novo Nordisk.

C'est une société danoise implantée depuis 60 ans sur Chartres qui se targue d'être la société étrangère avec les plus gros investissements et d'être le plus gros employeur du département avec chaque année, depuis 2020, plus de 20 millions d'euros d'investissements. Cette année en 2024 Novo Nordisk a décidé d'investir 2,1 milliards d'euro afin de doubler le site de production.

Novo Nordisk est fière de mettre sur son site internet qu'elle est une entreprise à la qualité de vie au travail reconnue par la presse et par des labels indépendants tels que *Happy trainees* et *Great place To Work*.

Si je suis à la tribune aujourd'hui, c'est pour discuter d'une tout autre vision interne de ce qui se passe réellement chez Novo Nordisk.

En 2021 nous étions 1200 salariés à travailler sur le site, ces 1200 salariés participaient à la réussite de cette entreprise qui faisait plus de 14 millions d'euros de bénéfice net par an après bien sûr avoir déduit les 20 millions d'euros d'investissements.

En 2021 Novo Nordisk Chartres a payé plus d'un million d'euros pour faire un audit par la société MC KINSEY, afin d'augmenter ses bénéfices. Le résultat de cet audit fut qu'il était possible de faire gagner 30% de productivité, ceci en supprimant 400 postes. En passant de 1200 salariés à 800 dans les mois à venir, leur méthode, supprimer les postes opérationnels, alors même que l'absentéisme était toujours aussi élevé, ceci dû aux horaires et rythmes fatiguant des 5x8.

Suite à cet audit, la direction a donc démarré un plan de restructuration, appelé « transformation ».

Des salariés ont vu leur poste supprimé. Ils ont été placés dans un pool en attendant de leur trouver un nouveau poste. Il nous a été quand même promis par la direction qu'il n'y aurait pas de licenciements. Sauf qu'on vous met la pression, sans poste, ce qui a pour effet une accélération des démissions et des ruptures conventionnelles.

Chaque année, tous motifs confondus, nous avons un turnover de 80 salariés, en 2021 nous avons atteint les 80 départs en 6 mois seulement et plus de 200 départs sur toute l'année 2021.

Du fait de la restructuration plus de 50 % du personnel voit sa fiche de poste changée ainsi que son périmètre d'activité, ceci sans aucun avenant afin d'éviter le départ de ces dits salariés pour non acceptation de l'avenant.

Cette ambiance délétère, le travail en 5x8, ainsi que le télétravail forcé font que l'ensemble des salariés ont perdu leur motivation. Nous étions à plus de 15 % d'absentéisme dans certains services depuis cette annonce.

Fo Novo le syndicat Force Ouvrière implanté depuis plus de 15 ans chez Novo Nordisk a fait voter au niveau du CSE deux expertises une sur le bien-être au travail et l'autre sur le projet de transformation qui ont été réalisés par la société TECHNOLOGIA afin de contrer le projet de restructuration de la Direction.

Ces expertises nous ont permis d'établir un rapport de Force, après de nombreuses démarches nous avons réussi à faire assister en présentiel un représentant de l'inspection du travail lors du CSE extraordinaire de retour d'expertise par TECHNOLOGIA .

Je peux vous assurer que l'employeur n'avait ni le même ton, ni le même discours devant l'inspecteur du travail présent lors du retour d'expertise et le bilan plutôt négatif de TECHNOLOGIA.

En 2023, après avoir perdue plus de 200 salariés en 2021 et 2022, l'entreprise fait volteface, elle décide de doubler la production et de réouvrir le robinet des embauches. Depuis 2023 plus de 300 embauches par an sont réalisées mais le turnover s'est aussi accentué avec plus de 150 départs en 2023. Nous sommes à ce jour plus de 1800 salariés soit plus de 600 salariés depuis notre dernier congrès et nous devrions être environs 2000 salariés d'ici à fin 2025.

Je suis ici pour vous faire part que même dans une grande société qui fait d'énormes bénéfices, à ce jour il faut se battre pour faire comprendre qu'il est temps de partager les bénéfices du travail de chacun.

Chaque année aux NAO nous revendiquons les 1/3 de bénéfice pour la société, 1/3 d'investissement et le dernier 1/3 pour l'ensemble des salariés, nous en sommes encore très loin à ce jour.

Pour 2023, la société Novo Nordisk a fait 22 millions de bénéfices après avoir fait 20 millions d'investissements et seulement 3.19 millions de participation bénéfice, soit environ 6 fois moins que les bénéfices de la société, distribués aux salariés. Cela fait seulement une moyenne de 1800 € brut de participation bénéfice par salarié, idem qu'en 2021, alors que les bénéfices sont passés de 14 à 21 millions d'euros soit 50% de bénéfice supplémentaires et rien de plus pour les salariés.

Le second point que j'aimerais aborder en profitant ce jour, de la présence des représentants de la confédération, c'est le sujet sur le télétravail. Le syndicat Fo Novo m'a délégué pour revenir sur l'accord signé par Force Ouvrière au niveau national.

Novo Nordisk est une société qui va très bien financièrement et qui est inscrite au MEDEF. Malgré cela et les accords signés pour le télétravail au niveau national, nous n'avons qu'une charte dans l'entreprise, car notre employeur ne veut pas appliquer l'accord négocié nationalement. Il est dans son droit vu que cet accord n'est qu'une recommandation.

Et bien nous, salariés de Novo Nordisk, vous remercions pour cette recommandation..., car aucun avantage n'apparaît dans notre charte et l'employeur a refusé tout accord suite à notre négociation sur le télétravail.

Celui-ci estime que le télétravail est déjà un très gros avantage pour les salariés, qu'il doit donc prendre à ses frais l'ensemble des surcoûts afin d'assumer le télétravail à son domicile.

Je dis bien à son domicile, car il doit en plus être chez lui, joignable et capable de se rendre à l'entreprise dans les délais de trajet habituel maison-travail, pas plus de 30 mn en cas de demande de son responsable. Le télétravail concerne environ 500 salariés.

De 2021 à 2023 aucun forfait internet pour les personnes non équipées n'a été pris en charge ni les surplus d'assurance du fait du travail à domicile. Les salariés pouvaient faire des notes de frais après acceptation du responsable, sauf que cela est certes écrit, mais les consignes orales étaient : « Aucune note de frais ne sera acceptée ».

Novo Nordisk accepte le télétravail, mais à coût mini.

Depuis les NAO 2024 nous avons réussi à négocier 2,60 € brut par jour avec un maximum de 57,20 € par mois tout compris, sachant que lorsque que vous travaillez au sein de l'entreprise chaque mois l'entreprise participe de 168 € rien que pour les frais de restauration.

Voyez-vous l'impact que cela a sur le bassin du travail sur le département ?

Quand la plus grosse société du département inscrite au MEDEF qui prône dans tous les journaux qu'il y fait bon travailler, avec du télétravail à coût mini, que vont faire toutes les autres sociétés qui n'ont pas les moyens financiers comme Novo Nordisk, souvent prise d'ailleurs pour comparaison par les autres employeurs.

L'ensemble des salariés, des élus Force Ouvrière de Novo Nordisk demandent à la confédération Force Ouvrière qu'un accord sur le télétravail soit renégocié nationalement avec obligation d'application des mesures négociées et signées.

Notre troisième point concerne la pénibilité au travail et l'âge de la retraite. Comment peut-on travailler en 5x8 jusqu'à 64 ans ?

Nous demandons à la confédération Force Ouvrière que tout soit mis en œuvre pour un recul de la retraite à 60 ans. De notre côté nous revendiquons auprès de notre employeur Novo Nordisk des départs anticipés pris en charge à 100%. \*Départ à 60 ans pour 40 ans, 61 ans pour 30 ans, 62 ans pour 20 ans, 63 ans pour 10 ans chez Novo Nordisk.

Notre dernier point, nous demandons à la confédération Force Ouvrière de réouvrir les négociations sur les moyens du CSE et de la CSSCT. La confédération Force Ouvrière doit demander le retrait des 3 mandats maximum consécutifs, l'augmentation des heures de délégation pour les élus CSE, la reconstitution du CHSCT avec les moyens en heures qui vont avec.

A ce jour la commission CSSCT n'a aucun moyen de pression, ni aucune influence sur l'employeur. Elle n'arrive plus à travailler comme le faisait le CHSCT. Ils l'ont remplacé par une commission, appelée HSE, mise en place et choisie par l'employeur.

Le syndicat Fo Novo compte sur les représentants de la confédération présents ce jour pour remonter ces revendications lors des prochains CCN.



Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel du syndicat des organismes sociaux.

Marie-Laure et Éric sont déjà intervenus sur ce sujet, depuis sa création la sécurité sociale est attaquée ; mais là, la menace se précise. Macron a planté une première banderille en mettant en place la suppression des cotisations maladie au profit de l'impôt. Ne nous y trompons pas mes camarades, nous tenons absolument à une sécurité sociale des salariés financée par des cotisations sociales car la fiscalisation ferait dépendre la sécurité sociale des fluctuations du budget de l'état et je ne sais pas si comme moi vous avez entendu mais Barnier hier encore demandait 60 milliards d'économies et d'ores et déjà des économies sur notre sécurité sociale.



Autre sujet évoqué par Barnier : les retraites ! Là aussi ressort du bois la menace d'une retraite par points. Mes camarades, il s'agit ni plus ni moins que de remettre en cause le rôle de redistribution et de solidarité de la sécurité sociale puisque la capitalisation coûte plus cher que la répartition.

Même si, lors des manifs contre la réforme des retraites, nous étions à côté de ceux qui prônent la fiscalisation et le régime unique (vous les avez reconnus), qu'ils réfléchissent ! Il faudra bien qu'ils choisissent entre rester dans le mouvement ouvrier ou passer de l'autre côté en tant que gestionnaire politique.

Autre offensive passer au travers des radars : Nous étions en grève et manifestations hier pour défendre nos collègues du contrôle médical de la sécurité sociale car là il est fortement envisagé une fusion entre le contrôle médical et les caisses primaires d'assurance maladie ; le but est clairement annoncé : Le contrôleur doit dépendre du payeur. Vous avez tous saisi la douille mes camarades ? C'est comme si à votre inspecteur des impôts élaborait votre budget. Être juge et parti.

La Confédération ne doit pas laisser cette dérive et en tant que créateur de la sécu nous avons la responsabilité de défendre la sécurité sociale.

Enfin il nous paraissait indispensable de saluer deux grands défenseurs de la sécu : Jany qui travaillait à la sécu et a toujours milité pour sa défense et enfin Éric. Merci pour ton soutien et ton attachement indéfectible à la sécurité sociale.

Ici Fred, bon nombre ont classé notre UD comme blondeliste, donc pour conclure je citerai Marc Blondel qui disait : « *la sécurité sociale vaut bien une grève générale interprofessionnelle* »

Vive la sécurité sociale de 45.

Vive le syndicalisme libre et indépendant.

Vive l'union départementale force ouvrière.

**Cher(e)s camarades,**

**Notre délégation vous apporte le salut fraternel de nos sections syndicales et isolés ainsi que nos syndicats FO de la métallurgie d'Eure et Loir.**

**Nous voudrions remercier toute l'équipe constituant l'Union Départementale pour l'accompagnement de nos adhérents. Un grand merci à tous mes camarades métallos qui ont répondu présents et en nombre afin de participer à ce congrès. Nous espérons que bientôt nous aurons l'opportunité de mettre en place une USM, en tout cas tel est l'objectif de notre Fédération et ce, pour 2025. Pour l'instant, on continue à se construire, à exister.**



**On se construit grâce aux résultats obtenus sur les dernières élections professionnelles dans le courant de l'année 2023, de réelles motivations des camarades qui sont allés « chercher » des candidats afin de constituer des listes dans tous les collèges.**

**Se construire mais aussi se battre ; le dernier trimestre 2023 a été mouvementé avec la mise en place de la cotation en lien avec la nouvelle Convention Nationale de la Métallurgie effective au 1er janvier 2024. Les remises des fiches descriptives ne se sont pas organisées de façon linéaire et des incohérences sont apparues ; certaines directions n'hésitant pas finalement à établir des copiés-collés de la fiche de poste sans y apporter des indications précises sur l'emploi occupé, certains salariés n'étaient pas certains de rester positionné sur l'emploi actuel, la direction indiquant sur la fiche qu'un bilan serait fait afin de contrôler si l'occupant de l'emploi dispose de la faculté d'exercer, le comble lorsque le poste est occupé depuis des années par ce salarié.**

**Alors les questions qu'on peut se poser :**

**Est-ce que judicieusement cette classification n'avait pas pour but de mieux structurer le fonctionnement de l'entreprise, de répartir avec discernement l'activité ?**

**Est-ce que, puisqu'on bascule finalement dans un coefficient inférieur, les travailleurs seraient devenus moins productifs, est ce que la force de notre travail est devenue moindre ?**

**Clairement en Eure et Loir, la mise en place de la Convention Collective Nationale l'a été à moindre coût.**

**A moindre coût, complétée par des APLD toujours en cours ainsi que des PSE. Un de nos syndicats le subit depuis 2019 : PSE, APLD, et de nouveau PSE pendant l'APLD. La situation s'est dégradée depuis quelques mois puisque la grande majorité de nos structures sont en chômage partiel.**

**On entend souvent les mêmes discours des employeurs « on a du mal à recruter » ; quel jeune serait en capacité aujourd'hui d'exercer les métiers qui sont proposés à bas coût. Sans compter qu'au niveau de notre territoire, les infrastructures ne sont pas en capacité, particulièrement en ce qui concerne le transport, de répondre aux besoins des travailleurs et travailleuses.**

**Nous faisons de notre combat la conclusion du CCN, d'engager une campagne de mobilisation afin de faire un succès du prochain meeting à caractère national à Paris.**

**Fo a démontré qu'elle était prête à se mettre en ordre de marche.**

**Pas de trêve pour nos revendications**

**VIVE FO, VIVE LE CONGRES DE L'UDFO D'EURE ET LOIR**



**Léa et Blandine, SNUDI FO**

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) jouent un rôle clé dans l'inclusion scolaire, mais leurs situations professionnelle et personnelle soulèvent de sérieuses préoccupations.

*Permettez-nous d'abord de nous présenter.*

*Je m'appelle Blandine, j'ai 35 ans. J'ai exercé comme éducatrice spécialisée durant quelques années (notamment en IME) avant de devenir AESH en septembre 2021.*

*Je m'appelle Léa, j'ai 26 ans et je suis AESH depuis 4 ans.*

**1/ Le premier point que nous souhaiterions vous exposer aujourd'hui est : l'absence de formation adéquate. Beaucoup d'AESH entrent dans le métier sans une formation suffisante pour faire face aux défis variés qu'elles rencontrent.**

En effet, la formation initiale est insuffisante et trop succincte, ne couvrant pas en profondeur les différents types de handicaps et les méthodes d'accompagnement adaptées. Les formations théoriques manquent de mise en pratique, ce qui ne prépare pas les AESH aux réalités du terrain.

Une fois en poste, les AESH ont rarement accès à des formations continues qui leur permettraient de se perfectionner et de s'adapter aux nouvelles pratiques.

En lieu et place des formations qui paraissent essentielles, notre administration n'a de cesse de nous dispenser des formations dites institutionnelles et administratives afin de nous expliquer, chaque année, comment nous devons nous y prendre pour rédiger correctement un mail, et les formules de politesse qui sont de vigueur lorsque nous nous adressons à eux...

Enfin, les opportunités de partager des expériences et d'apprendre des autres professionnels sont totalement absentes.

**2/ Ceci nous amène au second point que nous souhaiterions partager avec vous... La situation des Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap est également souvent marquée par un manque d'échanges et d'espaces pour discuter des défis que nous rencontrons.**

Les opportunités pour nous réunir et échanger avec d'autres AESH ou avec les équipes pédagogiques sont inexistantes. Nous nous retrouvons isolées dans notre rôle, sans opportunité pour partager nos expériences ou poser des questions.

Il n'existe pas de lieux formels pour discuter des problèmes rencontrés dans le cadre de notre travail, limitant de fait la possibilité d'obtenir des retours constructifs et des solutions pratiques.

Sans espace de dialogue, les problèmes persistent et s'aggravent, faute de solutions collectives et d'approches partagées.

**3/ Sans transition cette fois, le troisième point de ce discours porte sur la précarité des Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) qui est une réalité préoccupante qui mérite d'être mise en lumière, en particulier en ce qui concerne nos salaires et nos conditions de travail à temps partiel.**

Les salaires des AESH sont très bas et insuffisants pour espérer vivre dignement. Afin que tous ici puissiez vous rendre compte de ce dont on parle, sachez que nous touchons approximativement 950 euros par mois pour un temps de travail hebdomadaire, « officiel », de 24h.

En effet, la majorité des AESH travaillent à temps partiel imposé, souvent en raison de la nature de leurs contrats.

Aussi, pour compenser des salaires faibles et des horaires réduits, beaucoup d'AESH doivent cumuler plusieurs emplois. Cette précarité n'est pas sans conséquences : de plus en plus d'AESH démissionnent, sont en épuisement professionnel ou dans une situation économique alarmante.

4/ Cette précarité et cette instabilité nous amènent au dernier point dont il sera question aujourd'hui. Après que nous ayons changé 3 fois d'employeurs en l'espace de 3 ans ; la mise en place, cette année, à titre précurseur en Eure et Loir, des Pôles d'Appui à la Scolarité vient de nouveau chambouler l'organisation et le fonctionnement de notre hiérarchie fonctionnelle.

Pour faire très court et pour imaginer rapidement ce que sont les PAS, il s'agit d'une équipe mobile, supposée se déplacer dans les écoles et apporter des solutions aux élèves à besoins éducatifs particuliers...

Sur le papier, l'idée était enthousiasmante, mais il est évident que leur fonctionnement présente des lacunes significatives.

Pour preuve, les propos tenus par l'un des membres de l'équipe du PAS, la semaine dernière, lors d'une journée de présentation des dispositifs, je cite : « je vais vous en dire un peu mais quand même pas trop car c'est très flou donc mieux vaut ne pas s'avancer... ». En effet, l'équipe du PAS nous a confié, avec le sourire, n'avoir que leurs ordinateurs et leur bonne volonté pour espérer mettre en place ces pôles d'appui. Cela a le mérite d'être transparent mais c'est tout de même extrêmement préoccupant. Les parents et les professionnels peuvent voir ces pôles comme une solution miracle, ce qui conduira inéluctablement à des frustrations car il y a fort à parier que les résultats attendus ne seront pas au rendez-vous.

En guise de conclusion, vous l'aurez compris, la question de la précarité et de la condition des AESH soulève plus généralement celle de l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Ces enfants et ces personnels en souffrance, ce sont vos enfants, ce sont vos petits-enfants, ce sont vos femmes, vos mères, vos filles.

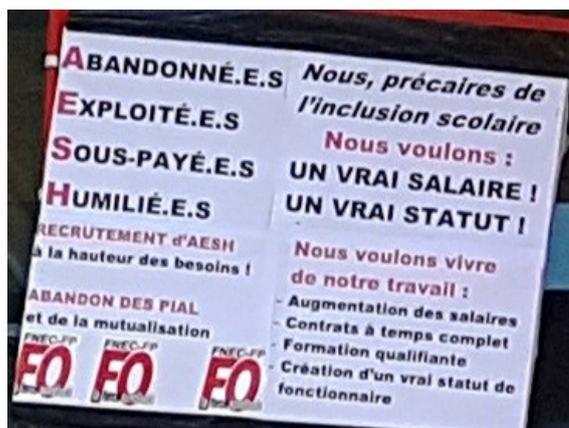
Nous devons dénoncer la maltraitance institutionnelle, dénoncer les négligences et les pratiques inappropriées qui, sous couvert de bonnes intentions, causent du tort au plus grand nombre.

Nous, AESH, revendiquons :

- un recrutement massif d'AESH pour couvrir l'ensemble des besoins et que chaque élève notifié puisse bénéficier des heures d'accompagnement qui lui sont dues.
- une hausse de nos salaires nous permettant de vivre dignement,
- un véritable statut de la fonction publique,
- la reconnaissance d'un temps plein,

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans cette lutte en faveur des AESH et pour l'inclusion. Notre devoir est d'abord de témoigner afin d'éveiller les consciences. Nous devons collaborer et travailler ensemble pour créer des solutions durables et améliorer les conditions des uns et des autres.

Nous sommes tous concernés !



# Repas



## Election des membres du bureau





## *Commission Administrative*

**Jean ARRAR** MÉTAUX 28; **Olivier AUBRY** SNUDI ; **Simon BERGUE** SNICA ; **Patricia BOILEAU** SNFOLC ; **Sandrine CHAIGNEAU** MÉTAUX 28; **Carine DESSET** SNFOLC ; **Jean-Louis DUARTE** CH DREUX ; **Jérôme GAILLARD** CHEMINOTS CHARTRES ; **Jessie GALICHET** LEO PHARMA ; **Isabelle GOISLARD** CARSAT ; **Béatrice JAFFRENOU** CH DREUX; **Romuald JARDE** NOVO ; **Aurore LAMOUREUX** SNUDI ; **Sébastien MACABIES** NOVO ; **Nicole MAS** SNUDI ; **Driss MELIANI** DIRECCTE ; **Valérie MICHAUDEL** B.BRAUN; **Christelle MOINS** OSDD ; **Priscilia MONNIER** SDAS 28; **Jean-Philippe MORVAN** FO COM ; **Raphaël MOULARD** EIFFAGE; ; **Bruno PASUTTO** QUALIPAC ; **Armelle PHILIPPE** FO COM ; **Fabrice SICOT** BASE GARANCIERES ; **Amélie TAMEN** BASE GARANCIERES ; **Willy TICOT** CARSAT; **Hervé VILLATTE** NOVO; **Xavier VIOLETTE** GUERLAIN; **Hamani ZIHOUNE** SEALED AIR.



## *Commission de contrôle*



**Didier  
JARDIN**



**Corinne  
LEGEAY**



**Wilfrid  
MANSIRE**



**Sabine  
TROTTE-PICHARD**



**Dominique  
VASSEUR**

## *Bureau de l'UD*



**Olivier AUBRY**, secrétaire général  
**Simon BERGUE**, secrétaire adjoint  
**Sébastien MACABIES**, trésorier  
**Jessie GALICHET**, trésorière adjointe  
**Nicole MAS**, membre du bureau  
**Driss MELIANI**, membre du bureau  
**Christelle MOINS**, membre du bureau  
**Priscilia MONNIER**, membre du bureau  
**Bruno PASUTTO**, membre du bureau

## Intervention d'Olivier Aubry suite à son élection



Chers camarades,

Mes premiers mots seront évidemment pour Éric auquel j'ai l'honneur de succéder mais aussi la tâche de continuer un travail acharné et sans concession dans la défense de tous les salariés syndiqués Force Ouvrière de ce département. Pour cela et pour ton amitié, nous pouvons tous ici te remercier chaleureusement pour ces 16 années à nos côtés !

Éric, je veux te remercier tout personnellement pour avoir ouvert il y a des mois, cette longue discussion qui m'a amené à accepter ce mandat aujourd'hui. Ma carte Force Ouvrière a 20 ans cette année, alors Éric je veux surtout te remercier d'avoir, au fil de ces nombreuses années, participé très activement à ma formation de militant. De m'avoir aidé à continuer de construire le Snudi-FO 28 dont je suis issu et qui, grâce aux camarades qui le composent, se développe mois après mois. Un grand merci donc.

Frédéric, merci d'avoir répondu présent à notre invitation, mais surtout un grand merci pour la confiance envers l'UD-FO 28 que tu as toujours portée et dont tu as encore témoigné lors de ta venue en juin. La nouvelle équipe de la CA, le nouveau bureau, et moi-même savons que nous pouvons compter sur ton soutien et ton aide concrète ainsi que sur celui de la Confédération.

Mes camarades,

Vos nombreuses interventions ne laissent aucun doute sur la violence des coups qui tombent déjà sur les travailleurs et sur l'urgence absolue qu'il y a à défendre nos revendications. Notre congrès se déroule dans le contexte particulier issu de la nomination du gouvernement Barnier qui confirme la poursuite et l'aggravation des politiques d'austérité. Ainsi sont annoncés : le report de 6 mois de la revalorisation des retraites (2%), la suppression de 100 000 postes de fonctionnaires notamment territoriaux.

Elles ne laissent aucun doute sur la première des réalités : l'effondrement dramatique de notre pouvoir d'achat. Mois après mois les factures de gaz et d'électricité, le coût du panier repas explosent et mettent en danger notre budget familial ne laissant la place à rien d'autre qu'à la survie. C'est une réalité : 50 % des foyers n'ont pas pris de congés en 2024. Déjà en 2022 plus de 9 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en France. Pendant ce temps-là les actionnaires se gavent et B. Arnaud gagne l'équivalent de 16 smic à chaque minute qui passe.

Alors nous ne pouvons que nous réjouir de la résolution que nous venons d'adopter qui réaffirme que Force Ouvrière est le syndicat de la fiche de paye. Travailleurs salariés que nous sommes nous savons parfaitement que cette fiche de paie incarne bien plus que notre salaire, elle est notre sécurité sociale et notre retraite !

Nous le savons et Barnier ne s'en cache pas, notre sécu, notre droit à se soigner est désormais le cœur de cible des attaques gouvernementales. Les interventions de nos camarades hospitaliers ne laissent, là non plus, aucun doute. Le Ministre Retailleau non plus, puisqu'il se prononce pour une réduction du coût des hôpitaux !

De ce point de vue, nous avons parfaitement raison de réaffirmer qu'il n'y a aucun déficit de la Sécurité Sociale et d'exiger l'arrêt de toute exonération et ben sûr l'annulation de tous les remboursements.

Mais le Ministre de l'Intérieur ne s'arrête pas là, il dit travailler à l'allongement du temps de travail et au recul de l'âge de départ à la retraite. Bien sûr les salariés qui chaque jour voient les cadences de production augmenter et qui chaque jour sont contraints de faire le travail des collègues occupant des postes supprimés n'accepteront pas et chercheront à faire valoir leurs revendications. A commencer par le paiement de toutes les heures effectuées et l'augmentation du salaire.

Les gouvernements successifs, et le nouveau plus encore, ont une claire conscience que les travailleurs ne se laisseront pas faire, ils savent que partout les salariés cherchent à s'organiser et à résister, et ils se souviennent des millions qui ont défilé pour faire tomber la réforme des retraites. Aussi, ils accentueront les pressions et les menaces contre les libertés syndicales. Déjà nombreux sont nos camarades militants Force Ouvrière qui dans leur entreprise, dans leur service se voient menacés de sanctions ou de mises à pied. Car bien sûr on cherche à faire taire Force Ouvrière et à cadénasser le mouvement ouvrier. Retailleau, encore lui, s'est ouvertement prononcé pour la limitation du droit de grève. Notamment dans les transports.

Face à ces coups portés contre les salariés et à tous les autres que je n'ai pas évoqués, il y a l'indépendance de nos revendications, l'indépendance de notre Confédération. Lors de ta venue en juin Frédéric, tu nous as expliqué que tu n'es pas directeur de conscience et qu'à ce titre seule la libre discussion et la clarté des revendications orientent notre mandat. Tu en as été chaleureusement applaudi et remercié.

C'est dans cette continuité, s'appuyant sur la dernière résolution du CCN, que nous inscrivons les tâches fixées par la résolution générale que nous venons d'adopter.

Cette résolution exprime l'orientation qui a toujours été celle de l'Union des syndicats Force Ouvrière d'Eure et Loir : Ne rien lâcher sur les revendications des salariés, chercher à les mener au bout, dans l'unité avec les autres organisations quand c'est possible !

Chers camarades, je vous remercie de la confiance que vous avez accordée à la nouvelle équipe qui est d'ores et déjà en ordre de bataille.

**Vive l'Union Des Syndicats Force Ouvrière d'Eure et Loir !  
Vive la Confédération Force Ouvrière !**

*Intervention de Frédéric SOUILLLOT, Secrétaire Général de la Confédération*



# La résolution générale



## Vote à l'unanimité moins 2 abstentions



## Résolution générale du XXXe congrès de l'Union Départementale Force Ouvrière d'Eure et Loir

*Adoptée à l'unanimité  
(deux abstentions)  
Amilly, le vendredi 04 octobre 2024*



Le congrès se félicite que, dans un contexte de remise en cause des libertés démocratiques, le fait de pouvoir organiser et réunir un congrès de 250 délégués en Eure et Loir témoigne du développement de l'implantation, du renforcement, de la vitalité du syndicalisme FO dans notre département.

Le congrès apporte tout son soutien aux camarades victimes de la répression, de sanctions, voire de licenciements du seul fait de leur activité ou même de leur appartenance à Force Ouvrière.

Il mandate la commission administrative pour que tout soit mis en œuvre pour faire respecter les libertés syndicales et le droit de revendiquer librement et en toute indépendance.

### Plus que jamais l'Indépendance

Le congrès affirme son soutien à la prise de position de la confédération qui a refusé de donner toute consigne de vote aux dernières élections législatives, à l'instar de 2002.

Le congrès rappelle son attachement à la Charte d'Amiens et aux statuts de la Confédération qui fondent l'indépendance vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques.

Le syndicalisme libre et indépendant est la condition indispensable à la représentation et à la défense des droits et intérêts matériels et moraux des salariés.

L'indépendance s'exprime dans la prise en charge de toutes les revendications des salariés, à l'exclusion de toute considération sociétale ou autre.

C'est dans ce cadre que le congrès revendique l'abandon des CSE, CSA, CST et le retour aux instances paritaires, aux CE et CHSCT. Il soutient l'exigence de la confédération de dénier au gouvernement le droit de limiter le nombre de mandats successifs au détriment du libre choix des salariés.

### D'abord et avant tout les salaires

Depuis le dernier congrès, le pouvoir d'achat des salariés s'est effondré, tandis que les rentes des actionnaires ont littéralement explosé. Le patronat s'est servi de l'inflation pour tirer les salaires vers le bas. À cela s'ajoute le développement permanent des emplois précaires dans le public comme dans le privé.

Le congrès constate que les grèves se multiplient pour exiger des augmentations de salaires.

Le congrès appelle l'ensemble des syndicats à établir le cahier des revendications et exiger des augmentations générales des salaires.

Le congrès met en garde l'ensemble des syndicats sur la supercherie des différentes primes (Prime Macron, intéressement, participation, ...)

## **Il n'y a aucun déficit de la sécurité sociale.**

Le congrès dénonce le fait que depuis plus de 30 ans, ce sont des centaines de milliards d'euros qui ont été volés par les gouvernements successifs aux salariés (salaires indirects), vidant les caisses de la sécurité sociale au profit du patronat.

À cela s'ajoute l'exonération totale de toutes les cotisations patronales jusqu'au niveau de 1,6 SMIC.

Le congrès dénonce la fiscalisation rampante qui remplace les cotisations par l'impôt qui rentre directement dans le budget de l'état (CSG et CRDS).

Le congrès exige l'arrêt immédiat de toutes les exonérations.

Il rappelle qu'1 % d'augmentation des salaires, c'est cent millions d'euros dans les caisses de la sécurité sociale.

## **Abrogation de la réforme des retraites, 2023 n'est pas soldé.**



Le congrès approuve la résolution du CCN : « le CCN mandate le Secrétaire général et le bureau confédéral pour proposer aux autres organisations syndicales l'action commune afin d'obtenir par la mobilisation – y compris par la grève – l'abrogation de la réforme des retraites. »

Le congrès se prononce pour le retour de la retraite à 60 ans après 37,5 années de cotisations.

## **Restaurer les droits des assurés sociaux**

Le congrès revendique l'abrogation de tous les remboursements et des franchises.

Le congrès exige l'abandon de tous les projets de remise en cause des ALD.

Il revendique l'embauche massive de personnels de toutes catégories dans toutes les caisses primaires, afin de traiter les dossiers de remboursements au plus vite. Il revendique le maintien de l'indépendance et de la séparation entre le contrôle médical et l'organisme payant les prestations.

Il revendique un plan massif d'embauches dans les CARSAT pour permettre de payer les retraites des salariés en temps et en heure.

## **Assurance chômage**

Le congrès revendique le retour à un service public de placement et à un véritable service d'indemnisation.

## **Réindustrialisation**

Le congrès s'inquiète de la situation économique en Eure et Loir en termes de destructions d'emplois et de dégradations des conditions de travail. Une réelle réindustrialisation c'est créer des emplois industriels stables  
Le congrès revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et de tous les plans de licenciements, souvent liés aux délocalisations.



**Défendre le service public, c'est défendre l'emploi et les droits de la population.  
Défendre le service public, c'est défendre le statut de ses agents.**

Dans notre département dévasté, l'emploi public ou « para-public » représente plus de 30 % des emplois disponibles.

**Défendre la présence du service public postal**

L'État annonce une amputation de 50 millions d'euros. Le PDG de la poste précise que cette coupe budgétaire impactera les bureaux de Poste déjà mis à mal. En Eure et Loir, ces deux dernières années, La Poste a fermé les bureaux de St Prest, Thiron-Gardais, Illiers-Combray, Jouy, Lèves, Champhol, Sours et Chartres-Beaulieu.

Le congrès revendique le maintien de tous les bureaux de poste en Eure et Loir avec tous les personnels et le retour d'un réel service public postal.

Pour le service courrier, le congrès exige l'arrêt des réorganisations et le respect du service universel postal avec du personnel suffisant pour répondre aux besoins de la population.

**Défendre le service public ferroviaire**

Le congrès s'élève contre la poursuite du démantèlement de la SNCF et revendique le retour à un véritable service de transport public ferroviaire.

**Le droit à l'instruction est remis en cause**

Danton disait : « *Après le pain, l'instruction est le premier besoin d'un peuple.* »

25% des élèves quittent le système scolaire sans diplôme et 35% ne dépassent pas le niveau CAP et BEP dans notre département. La proportion est bien plus forte dans les Zones d'Éducation Prioritaires.

La réforme dite « choc des savoirs » aggrave encore cette situation en instaurant entre autres un tri social avec les groupes de niveau. Le congrès exige le retrait pur et simple de cette réforme.

Le congrès revendique l'annulation des fermetures de classes et des suppressions de postes. Il revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement massif d'enseignants.

Le congrès exige l'abandon du PAS, dispositif expérimental dans notre département, qui organise la disparition de toutes les structures spécialisées et impose l'intégration en milieu scolaire ordinaire de tous les enfants en situation de handicap.

Le congrès revendique la réouverture de toutes les structures spécialisées pour une scolarisation adaptée aux besoins de chaque élève.

Le congrès revendique le statut de fonctionnaire pour les AESH et une véritable formation. Il revendique dans l'immédiat le recrutement d'AESH correspondant aux besoins réels d'accompagnement.

## Défendre l'hôpital public et l'accès aux soins.

Le congrès revendique l'arrêt des fermetures de lits et la réouverture sans délai des lits et services fermés ou privatisés avec l'embauche des personnels de toutes catégories, nécessaires.

Le congrès s'inquiète de l'audit financier en cours au Centre Hospitalier de Chartres qui a pour objectif de réduire les dépenses, engendrant ainsi de nouvelles fermetures de lits et de suppressions de personnels. Il s'oppose à un énième contrat de retour à l'équilibre financier.

Le congrès revendique le maintien de tous les lits et de tous les services du Centre Hospitalier de Dreux menacés par la construction d'un nouvel hôpital de 400 lits au lieu de 780.

Le congrès dénonce la situation de la psychiatrie en Eure et Loir, il revendique l'ouverture massive de lits et l'embauche du personnel qualifié à la hauteur des besoins.

Le congrès revendique l'augmentation massive de lits d'EHPAD au sein de établissements hospitaliers publics et le respect du ratio : un agent pour un résident.



***Face à l'accélération de l'offensive généralisée contre tous les droits et garanties collectives des salariés, contre les libertés et les bases même de la démocratie pour tenter d'intégrer le syndicalisme dans des pactes corporatistes, le congrès appelle à renforcer, en nombre et en implantations, le syndicalisme Force Ouvrière.***

***Le congrès appelle à déposer partout les cahiers de revendications et appelle les salariés à l'action sur cette base.***

***Le congrès réaffirme que la préservation de notre indépendance, est la garantie pour engager ce combat conforme aux seuls intérêts des salariés.***



## L'internationale



# FIN du Congrès



**SOCIAL** ■ Le congrès départemental du syndicat a eu lieu à Amilly

## Force ouvrière : nouvelle tête, même identité

L'union départementale Force ouvrière s'est réunie en congrès, vendredi, à Amilly. Si le cap de la formation syndicale a été réaffirmé, l'événement a aussi été l'occasion d'élire le successeur d'Éric Jarry au poste de secrétaire général : Olivier Aubry.

Qu'il s'agisse des rapports, de la feuille de route des deux prochaines années ou des nouveaux membres du bureau, « tout a été voté à l'unanimité : c'est ce que l'on appelle de la démocratie organisée », se félicite Frédéric Souillot, secrétaire général de la confédération Force ouvrière.

### Retraites : « La colère existe toujours »

L'union départementale du syndicat s'est réunie en congrès, vendredi, à Amilly, en présence de 250 délégués représentant le syndicat dans le département. De cette journée, les représentants de FO, ainsi que les



**PASSAGE DE TÉMOIN.** Olivier Aubry (à gauche) succède à Éric Jarry, qui a passé seize ans au poste de secrétaire général.

membres du bureau de l'union départementale, tirent un triptyque sur lequel ils ne transigent pas : « Hausse des salaires, maintien de la protection sociale mais aussi et surtout, abrogation de la réforme des retraites », martèle Frédéric Souillot. « La colère autour de cette réforme existe tou-

jours, elle n'est pas soldée, alors tâche à nous de remobiliser si l'on n'obtient pas l'abrogation », soutient Olivier Aubry, nouveau secrétaire de l'union départementale, qui succède à Éric Jarry, après seize ans aux manettes.

Parce que si le congrès a permis de réaffirmer les combats fondamentaux de

la confédération, il a surtout été l'occasion du passage de témoin entre Éric Jarry et Olivier Aubry.

« C'est un relais dans la continuité du travail déjà amorcé, dans une ambiance fraternelle et de camaraderie », souligne le nouveau secrétaire général. « Ce n'est pas un remplacement, c'est la continuité et la même orientation et c'est réconfortant, parce qu'on change de personne, mais on reste qui on est », confirme Éric Jarry.

Avec un objectif : reprendre la place de premier syndicat de France. « En trois congrès, le nombre d'adhérents a doublé en Eure-et-Loir », se réjouit Éric Jarry, quelque peu nostalgique du chemin parcouru. ■

Laura Alliche

**À venir.** Lors d'un prochain rendez-vous, cette fois national, les unions départementales se réuniront à l'occasion d'un grand meeting, à Paris, samedi 26 octobre, à la Mutualité.



*Plus nombreux, plus forts,  
libres & indépendants  
pour la justice sociale*

---